FORMATEURS ET FTSI

Après la gestion aléatoire de 2022 et le retard pris cette année pour la mise en place d'une prime pérenne, le bloc syndical exige :

La reconduction et l'augmentation de l'enveloppe de deux millions d'euros

Une gestion centralisée uniquement à la DRCPN ou DGPN

La prise en compte totale des formateurs et FTSI, sans critère aléatoire

La mise en place de réunions urgentes pour un système pérennisé dès 2024

Possibilité de cumul avec les autres PRE

Les bureaux nationaux le 19-04-2023